

L'an deux mille seize, le vingt-deux juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Champagne-en Valromey se sont réunis à la mairie, après convocation légale du 13 juillet 2016, sous la présidence de Monsieur Claude JUILLET, Maire.

Etaient présents : Mesdames Laurence ROUX, Evelyne SERPOL, Bernadette ELGER, Messieurs Dominique CHARVET, Bernard GINESTE, Philippe GONDARD, Claude JUILLET, Jacques TARDY, Mathias RICHARD, Christian ROUSSEL.

Excusées : Madame Eveline BONDET qui donne pouvoir à Monsieur Claude JUILLET et Madame Marcelle GAILLARD qui donne pouvoir à Madame Evelyne SERPOL.

Absents : Madame Martine CONVERT, Monsieur Jean MOCHON

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques TARDY

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1. Vote sur l'arrêté du Préfet portant projet de modification du périmètre de la communauté de Communes Bugey-Sud (CCBS)

[Affaire débattue n°2016..07.001]

Le 10 juin 2016, le Préfet de l'Ain a pris un arrêté proposant l'extension du périmètre de la CCBS par intégration de chacune des 12 communes constituant l'actuelle communauté de communes du Valromey (CCV). Les communes de la CCBS et celles de la CCV doivent se prononcer pour ou contre la proposition du Préfet.

Monsieur le maire rappelle au conseil l'historique de la situation et fait un compte rendu des différentes réunions (conseil communautaire de la CCV et rencontre avec des élus de la CCBS).

La question mise au vote du conseil municipal est la suivante: êtes vous "pour" ou "contre" l'arrêté préfectoral du 10 juin 2016 sur la modification du périmètre de la CC Bugey-Sud ?

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Affirma sa volonté de maintenir l'unité de toutes les communes du Valromey au sein de l'entité territoriale Bugey Sud ;

Approuve l'arrêté préfectoral du 10 juin 2016 portant modification du périmètre de la communauté de communes Bugey Sud avec intégration des communes de Belmont-Luthézieu, Brénaz, Champagne-en-Valromey, Chavornay, Haut-Valromey, Lochieu, Lompnieu, Ruffieu, Sutrieu, Talissieu, Vieu et Virieuècle-Petit.

2. Modification de la liste des emplois permanents de la collectivité

[Affaire débattue n°2016..07.002]

Suite à la demande de mise en disponibilité pour un an de Madame Marie-Pierre CLIN, un nouvel adjoint d'animation a été recruté et débutera le 29 août 2016 pour une durée d'un an. Il s'agit de Madame Sophie SGUERRI. Elle remplacera Madame Marie-Pierre CLIN à la cantine ainsi que Madame Delphine La Batie pour les temps d'activités périscolaires.. Elle est embauchée sur un poste de 21h/semaine pour la cantine et 5h/semaine pour les TAP sur 36 semaines. Le salaire annualisé correspondra à l'équivalent de 17h30 par semaine de cantine et 4h00 par semaine de TAP.

Le conseil municipal donne son accord pour cette embauche.

Ce nouvel agent fait également office de régisseur de recettes de la cantine et recevra une indemnité de 110€/an à cet effet. Ses frais kilométriques pour se rendre à la Trésorerie de Belley à compter du 1^{er} janvier 2017 seront également pris en charge par la commune.

[Affaire débattue n°2016..07.014]

En outre il est prévu l'achat d'un ordinateur dédié à la gestion de la cantine.

Madame Delphine Labatie n'assurera plus les TAP à la rentrée scolaire 2016.2017. Son temps de travail hebdomadaire actuellement de 28h est augmenté de 2h00 pour une fonction supplémentaire confiée pour le secrétariat de mairie à compter du 1^{er} septembre 2016.

[Affaire débattue n°2016..07.003]

3. Fonds de solidarité Logement (FSL)

[Affaire débattue n°2016..07.004]

La Direction Générale de la Solidarité du Département sollicite les communes pour adhérer au FSL en vue d'aider les personnes qui en ont besoin à accéder à un logement. Le coût est de 0,30€/habitant, soit environ 250€ pour la commune.

Le conseil approuve cette adhésion.

Questions diverses:

- Remplacement en urgence du congélateur de Vival: 685€ HT livré et installé. Approuvé.
- Achat d'un réfrigérateur pour la mairie: 380€ HT. Approuvé.
- Devis sur la réfection du toit des deux garages municipaux situés avenue des Frères Costaz. Un premier devis de la société Brassard portait sur la réfection de l'étanchéité. Un second devis avait été demandé à ce même entrepreneur visant plutôt à refaire le toit en bacs acier. Ce devis de 6036€ HT a été approuvé par le conseil.
- Les extincteurs de plus de 10 ans doivent être changés. Un devis portant sur 4 extincteurs ainsi que les plans de sécurités (obligatoires) a été soumis par la société DUMONT SECURITE pour un montant de 665,58€ HT. Le conseil donne son accord.
- le devis de la société Chassard TP pour le goudronnage de la cour à droite de la mairie ainsi que le marquage de 4 places de parking pour un montant total de 15206,70€ HT a été accepté.
- le vestiaire du camping fait régulièrement l'objet de dégradations. Il a été décidé d'équiper la porte d'un digicode. La porte restera ainsi fermée en permanence. Seuls les campeurs posséderont le code qui sera changé régulièrement. La société Gineste a fait une proposition à 597,80€ HT qui a été approuvée.
- éclairage public:

[Affaire débattue n°2016..07.005]

Une somme de 132 200.00 € au compte 2041582 « Subventions d'équipement – GFP Bâtiments et Installations » est prévue au budget général au titre de l'exercice 2016 pour les travaux suivants :

- Travaux d'électrification et Génie civil de télécommunication – Route du Col de Richemont – Route de Passin et Chemin des Grobes

- Extension et modernisation de divers secteurs – lampes à vapeur de mercure .

Les travaux d'éclairage public Route du Col de Richemont – Route de Passin et Chemin des Grobes approuvés par délibération du 03/04/2014 pour une dépense prévisionnelle nette de 22 348.30 euros restant à la charge de la commune n'ont pas été prévus et qu'il conviendrait de prévoir des crédits supplémentaires au compte 2041582.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'affecter un crédit supplémentaire de 22 350.00 € au compte 2041582 « Subventions d'équipement versées – GFP Bâtiments et Installations »
- Décide d'effectuer les virements de crédits ci-après :
 - Diminution sur les crédits déjà alloués :
 - ✚ Chapitre 020 – Dépenses imprévues d'investissement : - 22 350.00,00 €
 - Augmentation sur les crédits déjà alloués
 - ✚ Chapitre 204 – Compte 2041582 « Subventions d'équipement versées – GFP Bâtiments et installations » : + 22 350.00 €

- panneau d'informations électronique: des problèmes de connexion sont récurrents et les deux sociétés qui pourraient être à l'origine de ces problèmes se renvoient la balle prétendant que le problème de mauvaise communication avec le panneau n'est pas de leur fait (Orange pour la liaison GSM et le fournisseur du panneau, la société IDSYS. Il a été décidé de prendre contact avec le commercial de cette société, Monsieur Pascal DAVID afin de lui faire constater le problème et essayer de le résoudre rapidement. S'il s'avère que le problème vient de la liaison téléphonique GSM, la municipalité envisagera de changer d'opérateur téléphonique.

- Site internet: depuis début mai notre commune est sans site internet. Cela nuit à sa lisibilité et son image. Un devis a été demandé à la société Adventury pour la réalisation d'un nouveau site.

Un débat portant aussi bien sur l'intérêt d'un site internet moderne et attrayant que sur le coût que cela engendre a été engagé. Un vote portant sur la question "êtes vous d'accord sur le principe de confier la réalisation du site à la société Adventury ?" a donné : 8 oui, 0 non et 4 abstentions. Les élus et le personnel de la commission communication rencontreront prochainement cette société pour affiner la demande. D'autres devis sont également en cours de demande.

- City stade: 2 points du règlement actuel semblent poser quelques problèmes aux utilisateurs : l'heure de fermeture qui est actuellement de 21h et l'utilisation de ballon en mousse pour jouer au foot. Renseignements pris et après avoir écouté les principaux intéressés, il a été décidé de repousser à 22h l'heure de clôture d'accès au city stade et d'autoriser les ballons de foot réglementaires en lieu et place des ballons en mousse inadaptés. L'arrêté est modifié en ce sens.

- **Temps d'activités périscolaires à la rentrée scolaire 2016.2017 :**

- Jeux libres et petits ateliers : Association AIN'TERLUDE – 30.00 €/séance 1h [*Affaire débattue n°2016..07.006*]
- Expressions corporelles : Anne DECROUX – 37.50 € les 3/4h [*Affaire débattue n°2016..07.007*]
- Danse HIP HOP et Modern'Jazz : Caroline LECLERCQ – 50.00 €/séance 1h [*Affaire débattue n°2016..07.008*]
- Zumba : Carole LEBLOND – 40.00 €/séance 1h [*Affaire débattue n°2016..07.009*]
- Ateliers Photos et Vidéos : Frédéric SCALI – 50.05 €/séance 1h [*Affaire débattue n°2016..07.011*]
- Musicothérapie : Gérald CONSTANT – 50.00 €/séance 1h [*Affaire débattue n°2016..07.010*]
- YOGA : Constance BOERNER – 41.50 €/séance 1h [*Affaire débattue n°2016..07.013*]

- lecture est faite par Monsieur le Maire d'un courrier de Monsieur Tom BAQUERRE sur l'engagement de la commune à devancer la date d'application de l'interdiction des pesticides afin de protéger les abeilles. Compte tenu de la très faible utilisation de ces pesticides sur la commune, il n'a pas été donné suite.

- un courrier de Monsieur Paul MILETO est diffusé à chaque conseiller municipal concernant les nuisances liées au City Stade.

- inscription de la commune au concours fleurissement pour les particuliers: le conseil ne donne pas suite.

- le rapport annuel du SIVOM du Bas-Bugey est disponible en mairie.

- tous les PAV proposés par la commune ont été validés par le SIVOM. Un terrain doit désormais être acquis à l'angle de la rue de Pré Monsieur et Route du Richemont comme initialement prévu.

- un salon des maires de l'Ain se tiendra à Bourg-en-Bresse le 28 octobre 2016. Tous les élus sont conviés.

- prochaine réunion du **SleA** se tiendra à Saint-Vulbas le 18 novembre après midi (horaire non défini)

- Monsieur Christian Roussel demande si les chemins communaux les plus larges pourraient être nettoyés par les employés municipaux pour le 15 mai (Valromeysanne), 15 juin et 15 juillet (vacances) en 2017 afin que les promeneurs puissent en profiter pleinement.

- prochain conseil municipal : **lundi 12 septembre 2016 à 20 heures**

Les Membres du conseil municipal

Claude JUILLET	Philippe GONDARD
Dominique CHARVET	Laurence ROUX
Evelyne SERPOL	Eveline BONDET (excusée)
Martine CONVERT (absente)	Bernadette ELGER
Marcelle GAILLARD (excusée)	Bernard GINESTE
Jean MOCHON (excusé)	Mathias RICHARD
Christian ROUSSEL	Jacques TARDY